Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIe ANNÉE — No 40 2 NOVEMBRE 1935

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Commission intercantonale pour l'étude de questions scolaires.* — VAUD : *Candidatures au C. C.* — *Ceux qui quittent.* — *Nécrologie.* — *Chant populaire, musique protestante, Singbewegung.* — GENÈVE : *Gymnastique.* — *Société genevoise d'activité manuelle scolaire.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Avis.* — NEUCHATEL : *Maîtres abstinents.* — *Informations.* — INFORMATIONS : *La jeunesse chante au delà des frontières.* — *Radio scolaire.* — DIVERS : *Une autre opinion... parmi tant d'autres.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Avis.* — J. P. CHABLOZ : *Le dessin, puissant trait d'union entre l'homme et la nature.* — DUPONT ET DURAND : *Maîtres et parents.* — PRATIQUE : J. PITHON : *L'orthographe pour les petits.* — H. JACCARD-DE KÆNEL : *Géographie en sonnets (fin).* — VARIÉTÉ. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

COMMISSION INTERCANTONALE POUR L'ÉTUDE DE QUESTIONS SCOLAIRES

En matière scolaire, notre petite Suisse présente une singulière bigarrure : autant de cantons, autant de législations différentes et d'organisations diverses sans liens entre elles. Il existe, il est vrai, la conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique, avec un secrétariat central, mais ce lien est bien faible, cette institution ne pouvant guère traiter que des sujets généraux sans entrer dans les détails de l'enseignement. Pour combler cette lacune et travailler non à l'unification — ce qui est chose impossible — mais à la simplification de l'organisation scolaire, l'assemblée des délégués du Schw. Lehrerverein a créé, en 1933, une Commission intercantonale pour l'étude de questions scolaires (Kommission für interkantonale Schulfragen). Elle a pour but de rechercher et de localiser les domaines dans lesquels une coordination en matière scolaire pourrait être réalisée. Voici les principales tâches qu'elle s'est données :

1. Etude de l'édition de moyens communs d'enseignement et d'intuition par la voie de concordats et dans les branches qui n'ont pas besoin de tenir compte de conditions locales et confessionnelles.

2. Introduction de moyens d'enseignement nationaux pour la formation professionnelle.

3. Encouragements à accorder à l'équivalence surtout des études d'un canton à l'autre, la Suisse romande y comprise, et pour les instituteurs sans place qui désirent utiliser leurs loisirs forcés à leur perfectionnement professionnel chez des maîtres qualifiés.

4. Centralisation de la formation professionnelle dans les branches spéciales : gymnastique, dessin, chant, enseignement professionnel, etc.

5. Radio scolaire.

Le programme est vaste et demandera du temps avant de trouver sa réali-

sation pratique. Pourtant, cette commission, comprenant des représentants des cantons de Bâle, Berne, Zurich, Grisons, Thurgovie, Argovie, Lucerne et St-Gall, s'est mise courageusement à l'ouvrage. Elle a eu l'amabilité de demander à la S. P. R. d'y désigner un délégué, ce que le bureau de la Romande aurait eu mauvaise grâce de refuser, encore qu'il puisse paraître de prime abord qu'entre cantons romands et cantons alémaniques il y ait, dans le domaine scolaire, assez peu de points de contact. La première séance à laquelle nous avons assisté, samedi 12 octobre dernier, à Zurich, nous a prouvé le non-fondé de cette idée préconçue : une collaboration efficace peut exister entre les éducateurs des deux parties de la Suisse, pour le plus grand bien de l'école. Nous avons été frappé par l'esprit de compréhension réciproque qu'anime nos collègues alémaniques, et cette assemblée, où siégeaient côte à côte maîtres primaires, professeurs et directeurs d'écoles normales, nous a laissé une impression des plus favorables.

La première tâche entreprise par la Commission est de fournir aux écoles suisses du matériel didactique vraiment suisse, nous libérant ainsi de l'étranger, de l'Allemagne en particulier, grande fournisseuse, jusqu'à maintenant, de tableaux muraux pour l'enseignement de la géographie, des sciences, des arts ou de l'histoire. Un plan a été établi pour procurer aux écoles primaires et secondaires une vaste collection de tableaux : œuvre nationale au premier chef, puisqu'elle procurera de l'ouvrage à nos artistes-peintres et aux ateliers d'arts graphiques de chez nous ; il s'agit de créer des images d'une valeur artistique en même temps que didactique, d'une inspiration suisse. Cette idée a rencontré l'approbation de milieux divers.

Grâce à l'appui financier de l'Automobile-Club suisse, cinq tableaux sur les règles de la circulation sont sortis de presse et ont été distribués aux écoles primaires de la Suisse allemande. Ce geste sera sans doute répété en faveur de la Suisse française, après une mise au point des dessins dans le sens d'une adaptation à nos villes romandes.

La Commission a réussi à intéresser à son œuvre la Commission fédérale des Beaux-arts et le Département fédéral de l'Intérieur, à qui une demande de subside a été adressée dans le but d'ouvrir un concours entre un certain nombre d'artistes suisses pour obtenir des projets sur des sujets précis : trois artistes traiteront le même sujet d'après des indications que la Commission leur a données. Pour le moment, dix sujets ont été proposés à une trentaine d'artistes-peintres, qui ont jusqu'au 15 novembre pour présenter des esquisses. Un jury, composé de quatre membres de la Commission des Beaux-arts, de quatre membres — dont un romand — de la Commission pour l'étude de questions scolaires, et d'un représentant du Département fédéral de l'Intérieur, choisira celles qui lui paraîtront susceptibles d'être exécutées pour être reproduites.

On en peut juger : voilà du bon travail, et la S. P. R. est reconnaissante au S. L.V. de l'avoir appelée à collaborer si utilement pour le bien de l'école suisse.

VAUD

CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL

A l'assemblée de janvier prochain, le président actuel et le bulletinier auront achevé leur temps. En vertu de l'art. 29 *bis* des statuts, il faut encore un suppléant au C. C. Nous avons donc besoin de trois candidatures au moins.

Nous savons que Lausanne a désigné son mandataire éventuel. D'ailleurs, aucun écho. C'est pourquoi nous prions les sections de nous instruire sans plus tarder de leur décision. A. C.

CEUX QUI QUITTENT

Notre collègue *Ad. Dumuid*, de Cour-sous-Lausanne, est démissionnaire. Il entra dans la S. P. V. en 1903, enseigna à Bassins, puis au chef-lieu. Il appartint au Comité central de 1911 à 1914 et fut un excellent correspondant à l'*Educateur*. Nous lui adressons nos vœux pour le rétablissement de sa santé et pour une longue et bonne retraite. A. C.

NÉCROLOGIE

† **H. Amaudruz.** Le 24 octobre, la population du Mont-sur-Lausanne a rendu les derniers devoirs à *Henri Amaudruz*, instituteur retraité, décédé à l'âge de 78 ans.

La cérémonie avait lieu dans le temple. M. le pasteur *Mayor* releva ce que fut notre collègue comme maître d'école, — de 1876 à 1908, — puis, retiré au Mont, dans la maison paternelle, comme secrétaire du Conseil de paroisse et comme municipal (1914 à 1929). Il rendit un hommage mérité au chrétien qui s'appliqua très tôt à être fidèle dans les petites choses.

H. Amaudruz repose maintenant dans le modeste cimetière situé juste au centre de la commune qu'il a aimée, et sa tombe voisine avec celle de son épouse qui le précéda de treize mois, jour pour jour. A. C.

La mort vient de frapper cruellement nos collègues Mme et M. *Dessauges* en leur enlevant leur fils bien-aimé. De nombreux amis et collègues ont tenu à leur témoigner une affectueuse sympathie en accompagnant à sa dernière demeure ce jeune homme si tôt repris. Puisse cette sympathie adoucir la douleur de ces parents éplorés.

CHANT POPULAIRE — MUSIQUE PROTESTANTE — SINGBEWEGUNG 15-19 octobre.

Près de 70 participants (instituteurs, pasteurs et organistes) ont suivi le 1er cours de vacances du mouvement de la Singbewegung en Suisse romande, cours organisé par MM. *Fauquex*, *Pidoux* et *Aeschimann*. C'est dire que ce cours correspondait à un désir et qu'il fut un succès.

M. Pidoux, organiste, nous parla de la musique protestante dans ses formes originales, psaumes, chorals, cantates, et le fit avec beaucoup de compétence.

Mettant en pratique les paroles de *R. Schumann* : « *Prête l'oreille aux chansons populaires ; elles sont la source des plus belles mélodies et te révèlent le caractère du peuple qui les chante* », notre collègue Aeschimann nous montra avec brio et humour les formes, origines et sujets de la chanson populaire.

De nombreux exercices pratiques : psaumes, chansons, etc., furent réalisés et nous permirent de vivre cette musique chantée avec l'accompagnement d'un orchestre de 17 musiciens.

Parallèlement, se donnaient un cours d'accompagnement à l'orgue et un cours de flûte douce. Cette flûte, utilisée depuis de nombreuses années en Suisse allemande, est d'un emploi facile à l'école. Les expériences de M. Aeschimann nous montrent qu'elle peut devenir un complément, une aide précieuse, pour l'étude du solfège. Nous avons pu juger des divers emplois de cet

instrument mêlé aux voix. Il nous a paru que la flûte douce pouvait vivifier nos leçons de chant et rendre actifs ceux de nos élèves qui ne peuvent chanter.

Nous remercions les organisateurs du cours de vacances, les félicitons de l'état d'esprit créé durant le dit cours. Nous en emportons un élan dont bénéficiera l'enseignement du chant dans nos classes. L. M.

GENÈVE

GYMNASTIQUE

Nous rappelons aux membres de l'U. I. P. G., Dames et Messieurs, la journée de *gymnastique scolaire* réservée à l'enseignement primaire qui aura lieu le *jeudi 7 novembre, à la salle de Malagnou.* Le programme prévoit le matin des démonstrations par des classes primaires et l'après-midi des exercices pratiques pour les participants. Un modeste repas réunira à midi les membres du corps enseignant et de l'Association genevoise des Maîtres d'éducation physique. L. S.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'ACTIVITÉ MANUELLE SCOLAIRE

Programme de travail pour l'exercice 1935-36.

Si le nombre d'inscriptions le permet, il sera organisé un *cours technique élémentaire* comprenant le travail du papier (pliage, pliage-découpage, collage), du mi-carton, du carton léger, du raphia, et du rotin.

Le cours est destiné en particulier aux personnes appelées à diriger des classes gardiennes, écoles en plein-air, colonies de vacances, patronages divers, etc.

Durée du cours : 12 à 15 séances à partir du début de décembre, le soir de 20 à 22 h., au local de la Société, école du Mail.

Droits d'inscription : 10 fr. pour les membres, 15 fr. pour les personnes étrangères à la société.

S'inscrire jusqu'au 15 novembre auprès de M. *Théodore Foex, Grand-Lancy,* qui a bien voulu assumer la direction du cours. Le Comité.

U. I. P. G. — MESSIEURS

AVIS

Tout changement de domicile doit être signalé à notre caissier : *Ch. Duchemin, régent à Cartigny.*

* * *

Voir dans ce numéro sous titre : *Informations,* le programme des émissions radioscolaires qui auront lieu en novembre, décembre et janvier prochains.

A. L.

NEUCHATEL

SECTION NEUCHATELOISE DES MAITRES ABSTINENTS
MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Au début du semestre d'hiver, nous rappelons à nos collègues l'existence du matériel d'enseignement antialcoolique mis à leur disposition par les soins de notre Société.

Il se compose d'une vingtaine de tableaux et d'une série de 33 clichés pour projections ayant trait aux questions antialcooliques : fermentation, distillation, stérilisation, propriétés de l'alcool, les levures, dégâts causés aux organes par l'alcool, alcoolisme et accidents, alcool et enfants, ne gaspillons pas, etc.

Nous offrons en outre jusqu'à extinction du stock des cartes illustrées (portrait d'Edison accompagné d'une légende et la brochure de Mme M. Gagnebin « L'auberge de la Pomme de Pin ». Ce joli récit convient plus particulièrement aux élèves (garçons et filles) du degré supérieur.

Pour les commandes de brochures ou de cartes illustrées (avec indication du nombre d'exemplaires désirés), le prêt des tableaux et des clichés, ainsi que pour toute demande de renseignements, s'adresser à *Mlle B. Jacot, Matile* 35, *Neuchâtel.* LE COMITÉ.

INFORMATIONS

Nouveaux sociétaires. — Mlles *Madeleine Vaucher*, institutrice aux Prises-sur-Gorgier et *Marthe Henry*, à Cortaillod, ont été reçues récemment dans la section du district de Boudry. Cordiale bienvenue.

Saint-Sulpice. — Le samedi 5 octobre, les autorités de Saint-Sulpice ont pris congé de Mlle *Dina Gertsch* qui prend sa retraite après 29 ans d'enseignement. Cette excellente institutrice était en même temps une monitrice dévouée de l'école du dimanche. Mlle Gertsch laisse les meilleurs souvenirs dans la population du village où elle a accompli toute sa carrière. Elle était fort estimée aussi de ses collègues. Dans la cérémonie d'adieu, Mlle von Buren, institutrice à St-Sulpice, a fait part à Mlle Gertsch des sentiments d'affection et de gratitude du corps enseignant du village et de la Société pédagogique.

En quittant l'enseignement, Mlle Gertsch a épousé M. Henri Bornoz, notre sympathique collègue de Saint-Sulpice. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux.

Inspectorat des écoles primaires. — Le dernier *Bulletin du Département de l'Instruction publique* (N° 91) nous avise que par suite de la suppression de la préfecture du Val-de-Travers, le Conseil d'Etat a chargé M. *Charles Bonny*, ancien instituteur et ancien préfet du Val-de-Travers, des fonctions d'inspecteur du IIe arrondissement, en remplacement de M. Georges Tuetey, décédé.

C'est avec plaisir que nous voyons M. Bonny reprendre contact avec ses anciens collègues avec lesquels il entretiendra, nous en sommes certain, les rapports aimables et bienveillants qui sont de tradition dans l'inspectorat neuchâtelois. Sorti du rang, il comprendra d'autant mieux nos difficultés, et nous avons l'espoir que, comme ses prédécesseurs, il saura faciliter notre tâche. Au moment où il entre en fonction, nous pouvons l'assurer de l'estime et de la confiance du corps enseignant.

M. Bonny est un enfant du Val-de-Travers. Il est né à Môtiers en 1897 ; il fit ses études à l'Ecole normale de Fleurier ; après avoir obtenu son brevet en 1917, il fit, comme tant d'autres, sa ronde dans quelques instituts privés, puis il fut nommé titulaire d'une classe de Couvet, en 1918. Il resta dans cette localité jusqu'en 1929, soit jusqu'au moment de devenir préfet du district du Val-de-Travers. J.-Ed. M.

INFORMATIONS

LA JEUNESSE CHANTE AU DELA DES FRONTIÈRES...

Dimanche soir, « l'Union internationale de Radiodiffusion » a réussi magnifiquement une émouvante expérience qui a rempli d'espérance et de joie tous les amis de la paix.

Deux heures durant, avec une précision technique digne de tous éloges, tour à tour, et selon un plan dont le détail était réglé à *cinq secondes* près, *sept cents émetteurs* du monde entier ont diffusé la voix des jeunes de tout l'univers, évoquant les chants les plus caractéristiques de leurs pays respectifs. On ne peut que rester stupéfait d'admiration devant la réussite de ce véritable tour de force dont la préparation, uniquement au point de vue technique, nécessita plusieurs mois et le concours attentif et précis, le soir même, de *plusieurs centaines d'ingénieurs* attachés aux services téléphoniques et radiotéléphoniques des deux hémisphères.

L'initiative de cette émission internationale originale, dont l'opportunité et le sens n'ont échappé à personne, est due à l'un des vice-présidents de l'U. I. R. et c'est la Reichsrundfunk Gesellschaft qui, à Berlin, en a assuré la réalisation pratique. Chacun des apports des *trente et un pays* participants arrivait par téléphone ou radiotéléphonie sans fil à Berlin, d'où il était retransmis dans toutes les directions. La durée de chaque contribution avait été fixée à quatre minutes en moyenne.

Grâce au travail préparatif extrêmement minutieux de l'U. I. R., ce mécanisme international gigantesque, que Jules Verne n'avait point prévu, a fonctionné admirablement deux heures durant, montrant aux innombrables auditeurs de cette émission extraordinaire, la merveilleuse et incontestable puissance de la Radiophonie, instrument de rapprochement des peuples.

A l'heure où certains Etats utilisent cette puissance aux fins que l'on sait, à l'heure où ces mêmes Etats accaparent l'enfant dès le berceau pour en faire ce que l'on voit, il faut saluer avec enthousiasme cet effort de la Radio en faveur de la pacification des esprits.

Et l'Ecole, la toute première, peut se réjouir de cette démonstration grandiose qui vient d'être faite, que sur un point spécial, l'union a été possible pour glorifier à la fois le chant, la beauté, la joie et la jeunesse de tous les pays du monde.

La radiodiffusion au service de la pacification et du rapprochement des peuples : programme magnifique que l'U. I. R. se doit de mener à chef sans défaillance.

A nous, gens d'école, de l'encourager dans cette sainte croisade contre l'ignorance, les préjugés ridicules, les barrières et les obstacles de tous genres qui divisent et séparent les nations et les hommes.

A l'heure où tout là-bas le canon tonne, croyons résolument à la paix. Souhaitons une radio courageuse et conquérante, une radio au service de la paix, de la paix avant tout et marquons d'une belle pierre blanche l'émouvante et bienfaisante soirée du 27 octobre 1935 toute pleine de promesses. H. B.

RADIO-DIFFUSION SCOLAIRE

La Commission romande des émissions radioscolaires a mis sur pied la première série des séances de l'exercice 1935-36. Comme l'an dernier, ces émissions, au nombre de six, auront lieu le samedi, de quinze en quinze jours, à 10 h. 05 du matin.

Un journal richement illustré, *La Radio à l'Ecole*, vient de paraître, qui contient la documentation utile à la préparation de ces six causeries dont voici la liste :

Samedi 9 novembre, à 10 h. 05 (de Lausanne) : *Un peu de géographie musicale*, causerie-audition par Mme H. Rieder, avec le concours de l'O.R.S.R.

Samedi 23 novembre, à 10 h. 05 (de Lausanne) : *Le Sel*, causerie par M. Jean Peytrequin.

Samedi 7 décembre, à 10 h. 05 (de Lausanne) : *Le lac et la montagne*, fragments d'auteurs romands, causerie-récital par M. Pierre Deslandes.

Samedi 21 décembre, à 10 h. 05 (de Genève) : *Noël dans la famille de Mistral*, sketch de Noël, avec le concours d'un chœur d'enfants dirigé par M. A. Rudhardt, inst.

Samedi 11 janvier, à 10 h. 05 (de Genève) : *L'Orgue*, causerie-démonstration par M. Roger Vuataz, compositeur.

Samedi 25 janvier, à 10 h. 05 (de Genève) : *La vie et les métamorphoses des Batraciens*, par M. E. Guyénot, prof. à l'Université de Genève.

Au moment de la reprise de ces émissions radioscolaires, il n'est pas inutile de répéter ici que leur rôle est purement *supplétif*. La radioscolaire vient en aide aux maîtres et aux élèves, en leur apportant ce que l'école ne saurait leur offrir. Source précieuse d'informations supplémentaires, elle permet aux enfants d'écouter des spécialistes ; elle éveille leur curiosité, stimule leur activité intellectuelle, élargit leur horizon et les sort du cadre de la leçon ordinaire en introduisant plus de variété dans les programmes scolaires.

Il va sans dire que ce but n'est atteint que dans la mesure où les élèves sont préparés à recevoir l'émission. Dans toutes les classes où cette préparation a été faite avec soin, les expériences ont été concluantes et les travaux exécutés à la suite de ces émissions ont montré tout le profit qu'en avaient retiré les jeunes auditeurs.

En 1934 et 1935, les émissions radioscolaires organisées alternativement par les Commissions locales de Genève et de Lausanne ont été au nombre de 29, soit : cinq consacrées à des sujets d'ordre scientifique, cinq à des reportages, quatre à la musique, trois à la littérature, trois à des relations de voyages, deux à des jeux radiophoniques historiques, une à Molière, une à un sujet d'ordre moral, une à un essai d'émission commune avec Lugano et Berne, deux émissions plus spécialement réservées aux petits et enfin le 18 mai, deux séances consacrées à la « Journée de la Bonne Volonté et au Message des enfants du Pays de Galles ».

Ces émissions, à la préparation desquelles les Commissions locales ont voué tous leurs soins, tant en ce qui touche la présentation du sujet que le choix des personnalités qui les ont traités, ont été suivies avec un grand intérêt.

Celles annoncées plus haut, pour la saison qui commence, connaîtront certainement le même succès.

Comme par le passé, maîtres et maîtresses sont instamment priés de faire connaître, en toute liberté, au département de l'Instruction publique de leur canton, leurs desiderata, leurs suggestions, leurs impressions et leurs critiques.

Les organisateurs seront heureux de tenir compte, dans la mesure du possible, de toutes propositions pouvant contribuer à l'amélioration de ces émissions dont la formule n'est pas toujours très aisée à trouver.

H. B.

DIVERS UNE AUTRE OPINION... PARMI TANT D'AUTRES

L'article que nous avons reproduit dans le dernier Bulletin *concernant les instituteurs et institutrices français nous vaut les lignes ci-dessous* (Réd.) :

Permettez que, sans nuire aucunement à mes collègues mariées, je prenne la défense des célibataires.

L'institutrice, plus généralement la femme célibataire, ne dénie pas à la femme mariée le droit de gagner sa vie. Il est vain d'établir des parallèles entre mariées et célibataires.

Autant qu'il est possible, c'est à l'époux de gagner la vie de sa conjointe. Il est des circonstances qui autorisent l'institutrice à gagner sa vie même mariée. Qu'on vienne à supprimer le gagne-pain d'une célibataire, l'existence lui devient impossible, ce qui n'est pas le cas pour l'épouse d'un instituteur.

Les célibataires le sont parce que les circonstances l'ont voulu, non par égoïsme, par plaisir, — elles le restent par devoir, souvent par dévouement. Va-t-on leur faire un grief d'avoir renoncé à s'associer au premier venu ? de n'avoir, avec raison, pas voulu se mettre plus mal qu'elles n'étaient ?

La plus noble vocation pour une femme est d'être mère. Si j'avais eu ce bonheur, j'aurais préféré de beaucoup la vie au foyer.

La femme célibataire a souvent consenti à d'énormes sacrifices ; qu'on lui reconnaisse au moins le droit absolu de pourvoir à son entretien, parfois à celui de parents malades et âgés. Ceci n'est pas notre cas. Nous avons eu d'autres soucis qui, sincèrement, ne nous ont pas permis d'économiser une somme qui se monterait à 20 000 fr. suisses !

Je le répète, qu'on laisse en paix nos collègues mariées, mais qu'on n'en appelle pas aux célibataires pour établir des comparaisons.

La vie est dure aux femmes seules. Laissons-leur, sans objection, la liberté de la gagner.

N. B. Page 632. La solution ne serait « ni élégante ni cocasse », mais injuste et cruelle. R. P.

BIBLIOGRAPHIE

La Société romande des Lectures Populaires met en vente ce mois-ci (à 95 centimes) les admirables : *Souvenirs d'un Alpiniste*, d'Emile Javelle, dont chacun conviendra qu'ils étaient dignes d'une réédition.

A 45 cent. le charmant récit neuchâtelois de Adolphe Ribaux : *L'Invention de César Nerdenet*. Une histoire qui finit bien fait toujours plaisir, n'est-ce pas ?

Rappelons qu'on peut devenir membre de la Société en payant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum. En ajoutant 3 fr. (prix de faveur), les membres de la Société reçoivent toutes les publications, soit 3 volumes de 160 pages et 3 brochures de 64 pages vendus au public, respectivement 95 cent. et 45 cent.

S'adresser par simple carte postale, au Bureau d'expédition : Marterey 17, Lausanne.

GLANURE

Une immense liberté est indispensable pour que les vérités qui sauveront le monde, s'il doit être sauvé, se développent comme elles le doivent.

LAMENNAIS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

AVIS

Société évangélique d'éducation. — Séance publique aujourd'hui, samedi 2 novembre, à 14 h. 30, au Palais de Rumine.

Nous rappelons les deux sujets qui seront traités : « Les Clartés matinales », par M. J. Vincent, pasteur, et « L'enfant et le péché », par M. L. Vuilleumier, directeur.

LE DESSIN, PUISSANT TRAIT D'UNION ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

L'Homme..., la Nature, Microcosme..., Macrocosme... ; deux mondes merveilleux et complets, deux mondes semblables, mais à une échelle différente, l'un étant une réduction de l'autre...

En tout, l'homme est tributaire de la Nature, qui l'a précédé. Aussi, n'est-ce qu'en se tournant vers elle, source de toutes choses, qu'il parviendra à grandir, à s'élever au-dessus de lui-même. C'est en se penchant sur ses divines créations qu'il surprendra quelques-uns de ses secrets.

Profondément équitable, la Nature livre ses arcanes à qui la questionne ardemment ; elle vivifie l'artiste qui la contemple, ébloui ; elle paie au paysan son travail, sous forme de produits de la terre, nombreux et variés ; elle offre ses sereines consolations à ceux qui souffrent et soutient discrètement qui se confie à elle...

C'est encore dans les chefs-d'œuvre naturels, dans les merveilleux mécanismes animaux et végétaux, que l'homme a trouvé les éléments de ses constructions : l'articulation d'un fémur dans le bassin, lui suggéra l'idée de la cheville ; les stalagmites et les stalactites des grottes, les grands troncs des forêts lui firent inventer la colonne ; l'épine dorsale fut à l'origine de la roue dentée... Il n'est pas jusqu'aux questions sociales, où l'étude des collectivités animales (fourmis, abeilles) n'ait pu fournir de fécondes idées, des bases rationnelles applicables aux sociétés humaines.

Ainsi, la Nature doit être notre unique et immense champ d'études : toutes les connaissances humaines durables en sont issues, et les diverses disciplines offertes à l'étude de l'homme ne sont que des succédanés de la source éternelle : la Nature.

Le plus simple, le plus direct des moyens de communier avec la Nature, c'est l'observation.

Observer, c'est regarder avec pénétration, c'est concentrer toute son attention sur l'objet considéré, tendre tout son être,

tout son cœur, toute son intelligence vers cet objet ; mieux, c'est tenter d'entrer en « vibration » avec lui, en cherchant à s'harmoniser avec son rythme vital.

Cette observation n'est pas facile, elle exige une discipline qui rebute plus d'un, car l'effort demandé est considérable.

Pour gravir cette pente un peu raide, il faudrait une aide forte, tout en étant très souple, et légère, qui n'encombre pas...

Cet aide, elle existe : c'est le dessin.

Une observation, même bien faite, s'oublie très vite, et le bénéfice en est perdu. Une notation graphique, même schématique, la fixe indéfiniment. C'est ainsi qu'un carnet de croquis devient le miroir de nos promenades dans la nature, miroir où viennent se fixer à jamais nos multiples observations. En outre, le seul mécanisme de la perception visuelle matérialisée par la notation graphique, ce courant établi entre notre œil et notre main suffit à intensifier nos observations, et, par cette méthode, nous arrivons à voir, à prendre conscience de tout ce qui nous entoure.

C'est ainsi que grâce au dessin, grâce à des méthodes extrêmement simplifiées, nous pouvons, dès aujourd'hui, nous éveiller à une vie nouvelle, percer le brouillard qui nous masque de splendides horizons et goûter les joies profondes et pures de l'Homme conscient de tout ce qui l'entoure. J.-P. CHABLOZ.

MAITRES ET PARENTS

Dupont vient de recevoir la visite d'un père d'élève, qui est venu lui demander pourquoi son fils, hier, a été mis en retenue après la classe. Dupont a d'abord expliqué, avec calme, que si l'enfant avait été puni, c'est qu'il avait lancé des boulettes de papier mâché dont l'une, mal dirigée sans doute, était venue ricocher sur son crâne, à lui, Dupont, pendant qu'il écrivait au tableau noir.

— Monsieur, riposte le père avec vivacité, ce n'est pas mon garçon qui a fait cela. C'est.....

Dupont interrompt le père :

« Ici, dit-il, les mouchardages ne sont pas tolérés.

— N'empêche, reprend le père avec une véhémence croissante, que mon fils a été puni injustement. Il m'a expliqué comment cela s'était passé. Il était en train de... »

Encore une fois, Dupont interrompt :

« Je sais, dit-il avec calme, aussi bien que vous, et peut-être mieux, comment cela s'est passé, et j'ai puni votre fils parce qu'il était le coupable.

— Monsieur !... la parole de mon fils...

— Monsieur ! ma parole, à moi !...

Et le ton s'élève, et les propos s'enveniment, et finalement Dupont doit mettre à la porte de l'école le père, furieux, qui annonce qu'il retirera son

fils, qu'il le mettra ailleurs, et, comme Dupont ne semble pas s'émouvoir de ces menaces, qu'il se plaindra à l'inspecteur, et même, s'il le faut, au ministre...

Dupont ne bronche pas. Il sait qu'aujourd'hui on s'adresse aussi facilement au ministre qu'au garde champêtre.

La-dessus, le père, outragé dans sa progéniture, s'en va en invectivant contre les fonctionnaires qui... que... C'est un refrain que chacun connaît.

Survient Durand. Dupont le met au courant de l'algarade, et tous deux de deviser :

« C'est le mal de ce temps, dit Durand, qu'il ne puisse guère y avoir de collaboration entre les parents et les maîtres. Certes, nous sommes généralement en bons termes avec les parents de nos meilleurs élèves. Ils nous apprécient à cause des éloges que nous faisons de leurs enfants. Mais les autres !... Dans ma jeunesse, quand un enfant se plaignait de son maître à son père, il était rabroué de telle manière qu'il ne s'y risquait plus. Aujourd'hui, au contraire, l'enfant, aux yeux de la famille, a toujours raison contre le maître. Quelle autorité résisterait à cela ?...

— Quand j'étais gamin, dit Dupont, et qu'il m'arrivait d'être puni par mon maître, je me gardais bien d'en parler à la maison, car mon père doublait immédiatement la punition, et, au lieu de 50 lignes, j'en avais 100 à faire !...

C'était le bon temps... pour les maîtres.

— Il n'apparaît pourtant pas que nous soyons plus injustes ni plus cruels que nos anciens !...

— Non ! et ceux qui se souviennent de ce qu'était la discipline scolaire aux environs de 1900 sont bien obligés de reconnaître qu'elle s'est singulièrement adoucie depuis ; mais là n'est pas la vraie raison. Aujourd'hui, chacun se croit qualifié pour dire son mot sur tout et sur tous. Il n'est guère de père de famille qui ne prétende juger des études de son fils, et des programmes, et des méthodes, et des livres, et de l'emploi du temps. Ceux dont les enfants font des progrès trouvent que tout est pour le mieux. Les autres ne peuvent donner tort à leurs enfants : ce sont leurs enfants, et même ils leur ressemblent. Alors on s'en prend au maître de l'indocilité ou de l'imbécillité de l'élève. Que celui-ci soit puni ou qu'il échoue au certificat d'études, c'est toujours la faute du maître, et, contre lui, on tire argument de tout :

— Notre instituteur, dit l'un, ne s'occupe guère de ses élèves. Jamais mon fils n'a le moindre devoir à faire à la maison.

— Notre instituteur, dit l'autre, qu'est-ce qu'il fait donc en classe pour que mon garçon ait encore des devoirs à faire et des leçons à apprendre quand il revient de l'école ? »

Ailleurs, c'est une autre chanson sur le même air :

— Notre instituteur ? Ah ! il ne se la foule pas ! Dès quatre heures, il renvoie ses élèves. On voit bien qu'il est pressé de s'en débarrasser.

— Notre instituteur, entend-on dans le village voisin, il garde les enfants jusqu'à quatre heures et demie et même cinq heures. Est-ce qu'il ne pourrait pas les laisser libres à quatre heures, comme c'est le règlement ?...

Ailleurs encore c'est l'un qui dit :

— Monsieur le maître, je vous amène mon gars. Il n'a pas bon caractère : n'ayez pas peur de le punir. Il en a besoin.

Survient un autre (c'est quelquefois le même, à quinze jours d'intervalle) qui dit à son tour :

« Monsieur le maître, je n'admets pas que vous mettiez mon gars en retenue comme hier soir. Il n'avait rien fait pour cela : c'est lui qui me l'a dit, et c'est sûr... »

La morale de tout cela, c'est précisément celle qui se dégage de la fable : « Le Meunier, son Fils et l'Ane » : On ne peut contenter tout le monde et son père, surtout quand c'est un père d'élève.

— Mais, comme dit Dupont, qui se méfie des fables, le meunier, je le vois bien. Son fils aussi. Il fréquente mon école et c'est à cause de lui que j'ai eu des histoires. Vous allez voir que l'âne, ce sera moi.

(*L'Ecole et la Vie*, 26 octobre 1935). DUPONT et DURAND.

PRATIQUE L'ORTHOGRAPHE POUR LES PETITS

(*suite*) [1]

14. **Consonnes finales sonores : c — r — l**

1° *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : m, puis u.

Qu'obtenez-vous ? — mu

Ajoutez : r à mu et lisez : mur. Même exercice pour les mots : dur — tir, puis lac — bec, vol — col.

A. *Composez* les syllabes suivantes : lac — luc — mic — mac — ric — rac — roc — pic — tic — tac — toc — bac — bec — mer — par — per — pur — car — cor —dur — ver — bar — mal — mil — mol — pal — tel — nul — cal — col — dol — val — vol — bal — bol — bel.

Composez les mots suivants : le mur — le cor — le tir — le bar — la mer — le ver — dur — amer — car — or — par — le lac — le bec — le pic — le roc — le duc — luc — victor — avec — tic tac toc — le bal — le mal — le mil — le babil — le col — le vol — le calcul — il — bel — nul — animal — le caporal.

B. *Ecrivez* ces syllabes et ces mots.

2° *Répéter ces mots.* 3° *Exercices.*

A. Ecrivez quelques-uns de ces mots et soulignez la dernière lettre : le ti*r* — le co*l* — etc.

B. Complétez les mots suivants en ajoutant la dernière lettre : r — c — l

la me — le pi — le babi — le ve — ave — le calcu — le co — le be — le be — anima —

Dictée. — *A.* Dicter quelques-uns de ces mots.

B. Dicter les petites phrases suivantes : olive ira sur la mer — luc a un vélo — le vo*l* du pic — le babil de roco — le col de victor — un calcul nul — le ti*r* de numa.

15 : **e muet final.** 1° *La leçon.*

Dans la leçon précédente, nous avons étudié des mots terminés par une consonne sonore. Nous allons voir maintenant des mots terminés par e muet ; vous en connaissez déjà quelques-uns :

[1] Voir *Educateur* N° 39.

A. la tomat*e* — une anémon*e* — la cabin*e* — la carabin*e* — une narin*e* — madam*e* carolin*e* — la pilul*e* — une capot*e* — une limit*e* — la barb*e* — la mod*e* — la parur*e* — le tub*e* — une arm*e* — la copi*e* — le camarad*e* — ma tirelir*e* — une locomotiv*e* — calm*e* — avar*e* — la capelin*e* — amédé*e* — la marmit*e* — une écuri*e*

B. Composez quelques-uns de ces mots. *Copiez-les* tous, en soulignant le *e* muet final.

2° *Répéter ces mots.* 3° *Exercice.*

Cherchez vous-mêmes dans les mots appris ceux qui se terminent par muet.

Dictée. Le pic vol*e* vit*e* sur le mur — le caporal tir*e* avec sa carabin*e* — le malade a avalé la pilul*e* — la tomat*e* a une pelur*e* — papa calcul*e* avec calm*e*.

Remarque. On écrit : le vo*l* du pic — le pic vol*e* vite ; le ti*r* de numa — le caporal tir*e* ; le calcu*l* nul — papa calcul*e*.

16 : è 1° *La leçon.*

Répétons quelques-uns des mots étudiés contenant é : (voir leçon 8) : amélie — amédée — une école — etc...

Nous allons étudier des mots contenant : è. Il ne faut pas confondre : é avec è

A. le père — la mère — irène — adèle — élève — le modèle — il mène — il amène — il lève — il pèle

B. Composez puis *copiez* ces mots.

2° *Apprendre ces mots.* 3° *Exercice.*

Comparez les mots suivants, et regardez bien le é et le è : rené — ir*è*ne — une *é*tamine — le mod*è*le — am*é*lie — ad*è*le — une *é*pine — la m*è*re — *é*l*è*ve.

Dictée. A. Dicter les mots suivants : rené — adèle — amélie — irène — une école — élève — une anémone — le modèle — une épine — le père — la mère

B. Dicter les petites phrases suivantes : victor mène coco — ma mère pèle une rave — amélie lève la marmite — rené copie le modèle — madame ida ramène numa — le pilote a survolé la mer.

Attention ! on écrit : j'aime *ma mère* — le navire va sur *la mer.*

17 : ê — î 1° *La leçon.*

A. On met parfois un autre accent sur le e, c'est l'accent circonflexe : ê

Ainsi, on écrit : une b*ê*te — la t*ê*te — p*ê*le-m*ê*le — une al*ê*ne

On met aussi l'accent circonflex sur le î ; ainsi, on écrit : une î*l*e — il d*î*ne — il a d*î*né ; mais on écrit sans accent circonflexe : une l*i*me — le p*i*lote — la m*i*nute — une ép*i*ne — la locomot*i*ve.

Il faut donc savoir les mots qui prennent i ou bien î ; et ceux qui prennent é è ou bien ê

B. Composez ces mots avec vos lettres mobiles. Puis *copiez-les.*

2° *Apprendre ces mots.* 3° *Exercices.*

Mettre l'accent sur les lettres où il manque. Exemple : rene — rené ; — amelie — une ecole — une epine — un petale — mon pere — ma mere — adele — le modele — il leve — il dine — il a dine — pele-mele — la bete — la tete.

Dictée. A. Dicter les mots : une bête — la tête — une île — il a dîné — ami — une lime — irène — adèle — le modèle — le père — la mère.

18 : **â — ô** 1° *La leçon.*

Revision. Ecrivez sous dictée les mots suivants : *a*mi — le m*a*ri — la l*a*me — une r*a*me — m*a*rie — le c*a*nari — le c*a*cao — le m*a*caroni — une ét*a*mine — un pét*a*le — m*a*dame — la r*a*ve — le n*a*vire — une c*a*bine.

Nous allons examiner maintenant quelques mots contenant la lettre a avec un accent circonflexe : â

A. Ainsi on écrit : de la p*â*te — du p*â*té — le bel *â*ne — p*â*le — il a b*â*ti.

On met aussi l'accent circonflexe sur le ô dans les mots suivants : de la t*ô*le — le r*ô*ti — la c*ô*te — le c*ô*té — le c*ô*ne — le r*ô*le — il *ô*te.

Il faut donc savoir les mots qui prennent â et ô.

B. Composez, puis *copiez* ces mots. 2° *Apprendre ces mots.*

19 : **l'** 1° *La leçon.*

Répétons quelques mots déjà étudiés :

A. On écrit : un animal — *l'*animal ; une anémone — *l'*anémone ; un avare — *l'*avare ; une alène — *l'*alène ; un ami — *l'*ami ; une arme — *l'*arme ; un arc — *l'*arc ; un âne — *l'*âne ; une île — *l'*île ; une école — *l'*école ; un élève — l'élève ; un été — *l'*été ; une épine — *l'*épine ; une étamine — *l'*étamine ; une écurie — *l'*écurie ; l'or — de *l'*or.

B. Composez et *copiez* les mots précédés de **l'**

2° *Apprendre ces mots.* 3° *Exercice.*

Remplacez les tirets par les signes qui manquent : exemple *l'*anémone. —animal ; —ami ; —âne ; —île ; —école ; —élève ; —été ; —or ; —épine.

On écrit encore : le père *d'*ami ; la maman *d'*octave ; ta mère *t'*amènera ; papa *t'*ôtera du vélo.

Exercice : remplacez les tirets par la lettre et l'accent qui manquent : la robe — irène ; la bobine — adèle ; victor — amènera ; oscar — ôte du vélo.

Remarque. On dit : la robe **d'**adèle, et non pas : la robe **à** adèle.

3° *Exercices.*

Mettre l'accent sur les lettres où il manque : du p*a*te — il a b*a*ti — p*a*le — de la t*o*le — la c*o*te — le c*o*te — le c*o*ne — l'el*e*ve — l'et*e* — l'ec*o*le.

Dictée. A. Dicter les mots : un bel âne — de la pâte — il a bâti — du rôti — le côté — il va à la cure — à la cave.

20 : **s** 1° *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : **s**

A. Composez les syllabes : sa — se — sé — sè — si — so — su

Composez les mots : sa — se — si — su — sur — sec — le sac — le sel — le sol — le solo — le parasol — leste — la salive — solide — la solidité — sévère — la sévérité — sara — sami — samuel — oscar — samedi — le mastic — salir — sali — il sème — sortir — l'os — l'iris — l'avis — l'as — la salade — l'ananas.

B. Copiez ces mots.

2° *Apprendre ces mots.* 3° *Exercices.*

A. Remplacer les tirets par l'article convenable. Exemple : — astre ; *l'*astre — os ; — iris ; — avis ; — as ; — ananas.

B. Remplacer la lettre ou l'accent qui manque : Exemple —alive —

salive — solidit(*e*) — solidit*é* — s(*e*)v(*e*)re — severité — il seme — l'*a*ne — l'*i*le — l'eleve — le roti — la pate — irene — amedee.

Dictée. rené a bâti une cabane sur la petite île du lac — adèle a rôti une côte avec du sel — amédée va à l'école à vélo — le pilote ôte le mastic.

Dictée. le père d'amélie a vu une vipère — la mère de la petite renée sème de la salade — nora se lève — luc pèle une rave — lina se lève — irène a vu une petite bête — numa a ôté une arête. J. PITHON.

Nous avons publié ces 20 premières leçons d'un travail consciencieux de notre ami et collaborateur, M. J. Pithon, instituteur à Lausanne. Elles donnent une idée suffisante de sa manière de concevoir l'enseignement de l'orthographe aux jeunes élèves, — laquelle s'inspire d'une assez longue tradition.

D'autre part, nous espérions, ce faisant, provoquer une réaction de ceux ou celles qui pratiquent différemment : ne nous viendra-t-il rien ? — Il serait intéressant — et instructif — de lire un travail nouveau sur l'un ou l'autre des cas présentés. A. R.

RÉCITATION : GÉOGRAPHIE EN SONNETS

(*Fin*) [1]

Tout le nord est coincé dans la terre étrangère ;
Des fermes, du bétail et des forêts partout :
C'est le Jura paisible, avec ses grandes joux
Et le charme caché de ses vallons austères.

Les antiques maisons rêvant au bord du Doubs,
Un vieux pont enjambant d'une arche la rivière,
Le château de l'évêque aux murailles sévères
Parlent d'un passé triste et tragique entre tous.

Sur ce sol que la rouille en maints endroits colore,
Demeure un peuple actif, chez qui l'on voit éclore
L'hospitalité simple et touchante à la fois.

Vous le savez, soldats qui prîtes la consigne
Là-bas, sur ces plateaux ; vous savez qu'il est digne
D'être à jamais vanté, ce bon Jura bernois.

H. JACCARD-DE KÆNEL.

VARIÉTÉ

VISITE DE CLASSE

Autrefois, cela s'appelait la visite... tout court. Puis cela est devenu l'examen. Maintenant, on a tout simplifié : on n'a plus que des visites de classe. Mais seule l'étiquette a changé, l'épreuve est restée la même.

Il n'y a que les gosses qui y retrouvent quelque agrément. Dame, un jour qui ne ressemble pas aux autres, un jour sans leçons, sans récréation, sans timbre qui sonne, un jour où il y a des messieurs dans la classe, où on a fait quelques frais de toilette et même de propreté, un jour enfin qui sent le printemps et les vacances toutes proches... L'examen, c'est tout ça.

Dans la classe fleurie, on ne songe guère aux sous-multiples du mètre, aux

[1] Voir *Educateur* N° 39.

sommités des Alpes grisonnes ni à l'émigration des Helvètes. Il y a un an qu'on parle de tout ça, il y a un mois qu'on le ressasse. Aujourd'hui, c'est fête : on peut avoir l'esprit ailleurs.

Le maître, il est vrai, a un petit air préoccupé et les examinateurs écoutent avec le plus grand sérieux. On lit en pensant à autre chose ; on ânonne des poésies et on conjugue des verbes. Hier encore, on distinguait fort bien le passé composé du futur ; aujourd'hui, c'est une lamentable salade, mais que cela peut-il bien faire ? On passe au calcul oral. Avec quelle lenteur la grande aiguille de la pendule de la gare descend ! Est-ce que cette heure ne finira pas ? Non, il y a encore de l'histoire, de la géographie, des sciences. On confond un peu la trompe de l'abeille avec le museau de la taupe, qu'importe ! Il fait beau et c'est bientôt fini. Oh ! comme les 35 paires de pieds font de bruit sous les tables ! Le maître fait de gros yeux. Enfin, il a sorti son diapason. C'est l'heure du chant, avant-coureur de la délivrance. On se groupe pour évoquer les « Compagnons de la Marjolaine », célébrer « L'oiseau messager » ou la « Grand'-maman ». Mais non, un examinateur a besoin de savoir si ces chanteurs connaissent le solfège et il pose des questions. Les gosses ont des fourmis dans les jambes. Est-ce qu'on ne sortira pas bientôt ? Dans le jardin public tout proche, des camarades jouent déjà aux « nius ».

Devant une portée dessinée au tableau, Tinette prononce les mots fatidiques : « blanche, noire, croche, barre de mesure. » — « Et ça ? » demande l'examinateur en montrant la clé de sol. — « C'est une clé... c'est une clé anglaise ! » déclare Tinette dont le papa est serrurier.

Puis, le monsieur ayant parlé, les examinés se dispersent comme une volée de moineaux.

M. MATTER-ESTOPPEY.

LES LIVRES

Jane Addams. — Il y a peu de mois mourait aux Etats-Unis une femme dont Roosevelt a dit qu'elle était la meilleure citoyenne de son pays, une femme qui a consacré à la paix internationale et à la paix sociale sa vie entière. En ces temps où l'ombre de la guerre remplit d'angoisse ceux qui savent ce que serait une nouvelle conflagration, il est bon que nos enfants entendent parler de cette femme admirable.

(Cette biographie fera partie de la troisième série de Héros : *Héroïnes et Héros*, qui paraîtra d'ici à Noël.)

Alice DESCŒUDRES.

Les Almanachs.— Nous signaions à la bienveillance de nos lecteurs : *L'Ami des Aveugles*, publié par la Fédération suisse des Aveugles — au bénéfice d'une caisse-maladie pour aveugles non hospitalisés.

L'Almanach de la Croix-Rouge, dont le produit va aux œuvres diverses de cette institution. A noter son illustration et en particulier un hors-texte : *Le « Wildkirchli » en hiver*, de toute beauté.

L'Almanach du Conteur vaudois (Pache-Varidel et Bron, éditeurs, Lausanne), au service des traditions de notre pays. On trouvera là dedans de beaux et chauds rayons du soleil romand — traduits par d'anciens collaborateurs du regretté *Conteur* et surtout par le talentueux et inimitable Marc à Louis.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

C'EST LE MOMENT DE PRENDRE DU

Octobre et novembre sont des mois critiques pour la santé des écoliers ; ils décident en effet du bien-être physique de beaucoup d'entre eux durant tout l'hiver. Aussi est-ce à cette saison que l'on commence les cures d'huile de foie de morue. Comme aucun autre produit, l'huile de foie de morue raffermit la santé des enfants et augmente leur force de résistance contre les intempéries et tous les dangers de l'hiver.

Mais l'huile de foie de morue présente un grand désavantage : celui de ne pas pouvoir être prise précisément par les enfants qui en ont le plus besoin. Or, c'est précisément pour ceux-ci que nous avons créé le JEMALT, produit composé d'extrait de malt WANDER et de 30 % d'huile de morue norvégienne désodorisée et solidifiée. C'est une poudre granuleuse, dépourvue du goût de l'huile de foie de morue. On le prend très volontiers ; il stimule l'appétit, augmente le bien-être général et permet à l'enfant de résister plus facilement aux maladies infectieuses.

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies en boîtes à fr. 2.25 et fr. 4.50.

Dr A. Wander S. A., Berne

Bibliothèque nationale suisse
Berne

TAPIS DESCENTES — MILIEUX SALON
TAPIS TABLE — JETÉES DIVANS
Prix très avantageux
Magasins **BROUILHET-DODILLE** Montée St-Laurent Lausanne

FONDATION BERSET-MUELLER

UNE PLACE EST VACANTE

dans la **maison de retraite** du Melchenbühl (près Berne), pour maîtres et maîtresses d'école âgés.

Inscriptions jusqu'au 15 novembre.

Pour tous détails voir l'*Educateur* du 26 octobre, sous « Informations ». **M. Paul Martin,** dir. du Collège scientifique à Lausanne, est chargé de renseigner les candidats romands.

Exigez les

PIANOS A QUEUE

Burger & Jacobi

INSTRUMENTS SUISSES
DE HAUTE QUALITÉ.

Editeurs responsables : A. Rochat et C. Grec

N° 41. — LXXIe ANNEE LAUSANNE, 9 novembre 1935

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Al. CHEVALLEY, Lausanne
Ad. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Quelques articles utiles à la famille

Agendas.
Albums à colorier pour enfants.
Albums pour autographes et de poésie.
» pour coller les photographies.
» à dessin.
Albums de vues.
Ardoises.
Articles Frœbel.

Blocs à dessin et pour l'aquarelle.
Blocs magiques « Printator ».
Blocs-notes.
Blocs de papier à lettre.
Boîtes pour aquarelle.
Boîtes de crayons de couleurs.
Boîtes de papier à lettre.

Cahiers et carnets à anneaux.
Cahiers et carnets divers.
Cahiers pour recettes de cuisine.
Calendriers divers.
Canifs et taille-crayons.
Cartes à jouer et blocs pour bridge.
Cartes de condoléances.
Cartes de félicitations (fiançailles, mariages, naissances, anniversaires, noces d'argent).
Cartes postales vues et fantaisie.
Cartes de correspondance.
Cartes de table et pour menus.
Cartes de visite imprimées et en taille-douce.
Cartons blancs et de couleurs.
Cartons huilés pour abat-jour.
Cartons pour coller les photographies.
Charnières pour timbres-poste.
Cire à cacheter.
Coins pour fixer les photographies.
Colle blanche pour photographies.
Colle forte et liquide.
Couleurs Bourgeois, tubes et godets pour l'aquarelle.
Couleurs Marabou, en tubes, pour la gouache.
Crayons divers noirs et couleurs.
Crayons dermatographes.
Crayons pour le verre et le métal.

Décalcomanies.
Découpages pour enfants et constructions.

Eaux-fortes, vues de Lausanne et du lac.
Encre à broderie, à marquer le linge.
Encres diverses.
Encriers de bureau et de voyage.
Essuie-plumes.
Etiquettes pour bagages, clés, etc.
Etuis et anneaux pour clés.
Etuis de celluloïd pour abonnement de tram, passeport, permis de conduire, etc.

Etuis et portefeuilles pour photographie

Ficelles ordinaires et fantaisie, faveurs.
Formulaires de bons, factures, quittances, etc.

Globes terrestres.
Gommes diverses.

Initiales pour papier à lettre.

Jeux de famille et de société.

Liseuses en cuir et en toile fantaisie.
Livres pour comptabilité de ménage.

Machines à tailler les crayons.

Papier à calquer en feuilles et en rouleaux.
» à décalquer.
» à dessin, blanc et couleur.
» à filtrer.
» buvard.
» crêpé, couleurs diverses.
» de soie blanc et couleur.
» emballage.
» emballage fantaisie (soie et cellulose).
» à lettre et enveloppes.
» gommé en feuilles et en rouleaux
» parchemin.
» pour armoires.
» pour confitures.
» pour couvrir les livres.
» » » les tables.
» pour sandwichs.
Pèse-lettres.
Photographies, sujets alpestres.
Pinceaux et godets.
Planches à dessin.
Planches en couleurs vues et fleurs.
Plumes à réservoir.
Plumes et porte-plume.
Plumiers en toile et en cuir; boîtes d'école.
Poches de cuir pour la musique.
Portefeuilles à dessin.
Porte-mines.
Porte-planche à dessin.
Porte-plume-écritoires.
Poupées à découper pour enfants.
Punaises.

Registres.
Règles diverses.
Répertoires pour téléphone.

Serviettes et sacs d'école.
Sous-mains et buvards.

Toile gommée en rouleaux.